

Gestion de vos factures



Où trouver la fonctionnalité?

Vos documents > Factures



A quoi sert la gestion des factures?

Cette fonctionnalité vous permet d'accéder aux :

- **Duplicatas de facture** si vous n'avez pas souscrit à la facture électronique
- **Originaux des factures** si vous avez souscrit à la facture électronique

Vous pouvez également :

- 1 **souscrire à la facture électronique.**
- 2 **modifier vos paramètres de réception** (e-mail et/ou FTP)

3 Vos factures Vos paramètres

1 Vous pouvez souscrire à la facture dématérialisée depuis votre espace client. Pour modifier les paramètres de ce service, rendez-vous dans "Vos paramètres".

2 SOUSCRIRE À CE SERVICE

1 SÉLECTIONNER DES CONTRATS POUR VISUALISER VOS FACTURES

SIREN/RAISON SOCIALE 534010764 (APURON PV 2) Contrat Sélectionner un contrat

Période du 09/05/2023 au 09/08/2023 RÉINITIALISER RECHERCHER

Qui a accès à la fonctionnalité?



Cette fonctionnalité ne concerne que les clients disposant d'un **contrat CARD-S ou CARD-I** avec Enedis et qui reçoivent donc des factures émises par Enedis.

Pour pouvoir gérer vos factures, vous devez avoir l'**habilitation spécifique « Gestion des documents »**.



Réservé aux contrats CARD : gestion des documents

Ce droit permet de gérer vos factures, vos contrats et vos avenants CARD. Il permet également d'accéder aux bilans de continuité et aux feuillets de gestion.



Depuis la rubrique *Habilitation de vos utilisateurs* et la fiche utilisateur, seule la personne habilitée à la *gestion des utilisateurs* peut modifier l'habilitation « *Gestion des documents* ». Cette habilitation comprend la gestion des factures.

Pour plus de détails sur les différentes habilitations, consultez le document [Modifier les habilitations d'un utilisateur](#)

Souscription à la facture électronique

Vous avez la possibilité de souscrire à la facture électronique :

- sur une **sélection de contrats**
- Ou sur l'**ensemble de vos contrats**

SOUSCRIRE SUR LA SÉLECTION

SOUSCRIRE POUR TOUS LES CONTRATS